



Administration communale
FISCHBACH

Compte-rendu de la réunion
du conseil communal
du 24 octobre 2016

Présents: M/Mme Brosius-Kolber, Karier, Majerus-Schmit,
Daems, Haas-Erpelding, Trausch

Absent:

Absent non-excuse:

L'unanimité des membres accepte la mise à l'ordre du jour de 1 point supplémentaire

Le conseil communal,

1. Est approuvé le compte rendu de la séance du conseil communal du 8 septembre 2016 (à l'unanimité).
2. Refonte du PAG – article 17 : Avis relatif aux réclamations parvenues au Ministère de l'Intérieur contre le projet de refonte => reporté à une séance ultérieure (à l'unanimité).
3. Refonte du PAG : Décision sur la marche à suivre suite au refus d'approbation du projet par le Ministre de l'Environnement => reporté à une séance ultérieure (à l'unanimité).
4. Election d'un délégué pour le « Naturpark Mëllerdall » => reporté à une séance ultérieure (à 5 voix contre 1).
5. Adhésion au syndicat intercommunal SIAEE et approbation du droit d'entrée => reporté à une séance ultérieure (à l'unanimité).
6. Est approuvé le contrat de travail à durée indéterminée de l'accompagnatrice du bus scolaire (l'unanimité).
7. Sont approuvées les conventions avec les fabriques d'églises concernant la propriété des églises sur le territoire de la commune de Fischbach. Les églises de Fischbach, Schoos, Angelsberg et Weyer sont désormais propriété de la commune. Cette convention ne sera valable que sous condition que le projet de loi n° 7037 portant sur la gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique devienne loi (à l'unanimité).
8. Est décidé de créer un poste supplémentaire de salarié à durée déterminée pour les fonctions d'accompagnateur du bus scolaire (à l'unanimité).

Vu et approuvé,
les décisions prises par le conseil communal
le 24 octobre 2016
Le conseil communal,